

## Calendrier 2019 challenge codep 48 ffct 2019



<b>Vendredi 9 Nov 2018</b> AG CODEP 48 Mende.	50 points par licencié
<b>Dimanche 25 Nov 2018</b> AG Coreg Occitanie Albi .	50 points par club présent à AG
<b>Dimanche 3 Mars</b> Rando du Salagou à Clermont L'Hérault(34)	50 points par licencié
<b>Dimanche 31 Mars</b> Rando cyclo Millau . Départ le Massegros.	50 points par licencié
<b>Dimanche 7 Avril</b> Brevet 100 km Audax ( organisation Codep)	50 points par licencié
<b>20 /21/22 Avril</b> Pâques en Périgord à Bergerac (24)	50 points pour les 3 jours
<b>Samedi 27 Avril</b> Rando ouverture saison Codep 48 organisation Marvejols.	50 points
<b>Mercredi 1 Mai</b> Rando St Jean du Gard « Les Ruisseaux Cévenols »	50 points
<b>Samedi 25 Mai</b> La Canourgue « Rando Patrick Combette »	50 points
<b>*1 et 2 Juin</b> Villefort « La Granit Mt Lozère » Fete du vélo. Séjour itinérant sur 2 jours .	50 points
<b>Dimanche 2 Juin</b> Mende « Les Gazelles « départ Rieutort Fete du Vélo.	50 points <a href="#">que pour les Gazelles</a>
<b>*Samedi 22 Juin</b> Le Massegros « Rando du Causse »	50 points
<b>Dimanche 23 Juin</b> Espalion (12) « Les Routes D'Aubrac «	50 points
<b>Samedi 29 Juin</b> Mende « Les Boucles Mendoises «	50 points
<b>Samedi 6 Juillet</b> Marvejols « Sur les Traces de la Bete «	50 points
<b>Samedi 13 Juillet</b> St Chély « Les Gorges de la Truyère »	50 points
<b>Dimanche 28 Juillet</b> « Les Grimpettes du Carladez » (12)	50 points
<b>Semaine fédérale Cognac (16) du 4 Aout au 11 Aout.</b>	50 points pour la manifestation
<b>Samedi 10 Aout</b> Mende « La Tamburlini « Au Mazel des Laubies.	50 points
<b>Dimanche 25 Aout</b> Villefort « Concentration nationale Mas de la Barque «	50 points
<b>*Samedi 31 Aout</b> « Rando Villefort «	50 points
<b>6 /7/8/ Septembre</b> Séjour Codep Organisation Cyclo Club Marvejolais. VVF Fond de Cère le Lioran.	50 points pour le séjour
<b>Samedi 14 Septembre</b> La Canourgue « Rando du Sabot »	50 points
<b>Vendredi 15 Novembre</b> AG Codep 48 St Chély	50 points

\* Sous réserve de validation de la rando au calendrier fédéral .

Les licenciés présents à l'AG de leur club respectif marqueront 50 points par licenciés.

Les licenciés présents à l'AG du Codep marqueront 50 points par licenciés.

Les clubs présents à AG du Coreg Occitanie marqueront 50 points pour le club.

Les présidents ou responsables du challenge départemental au sein de chaque club devront communiquer les résultats des participants aux diverses épreuves cyclos à André DURAND la première semaine suivant le mois écoulé,  
Merci à tous pour vos participations à venir.

Le Président Denis Castarede.

